

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE DE GOLF PITCH & PUTT

Le dimanche 27 juin 2010

Golf de la Cité Verte

40700 – Hagetmau / Tél : 05 58 05 77 50

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Les joueurs** doivent être licenciés dans un club en Aquitaine. Ils doivent avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf.
- **Ils doivent s'être qualifiés** par le Championnat Départemental qui s'est déroulé auparavant dans leur Département. Le nombre des qualifiés est de 36 joueurs répartis par département suivant celle du championnat 2009, soit :
 - 12 joueurs pour la Gironde,
 - 10 joueurs pour les Landes,
 - 6 joueurs pour les Pyrénées Atlantiques,
 - 3 joueurs pour le Lot & Garonne
 - 5 joueurs pour la Dordogne.
- **Distance de jeu** : Le parcours total (18 trous) doit mesurer moins de 1200 mètres et aucun trou ne doit dépasser 90 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun à toutes les catégories de joueurs (sexe et catégorie d'âge).
- **Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

FORME DE JEU

Stroke Play brut sur 2 tours (Départs en Shot Gun).

- **1^{er} tour** de qualification pour les 36 joueurs : 2 fois 9 trous ; 1^{er} départ à 9 heures 30 par équipes de 4.
- **2^{ème} tour** pour les 12 meilleurs scores du 1^{er} tour, (Départage sur les 9 puis 6, puis 3 derniers trous, puis 9^{ème}, 8^{ème} etc., en remontant). Départ en suivant par équipes de 3.

A l'issue des 2 tours, le classement sera effectué par l'addition des 3 scores réalisés par les 12 qualifiés, sur l'ensemble des 27 trous.

Play off en mort subite en cas d'égalité pour le titre. Départage sur les 9 puis 6, puis 3 derniers trous, puis 9^{ème}, 8^{ème} etc., en remontant pour les autres places.

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront confirmer l'inscription des joueurs qualifiés (nom, prénom, N° licence) à la Ligue d'Aquitaine **au plus tard le vendredi 18/06 à minuit**. Les greenfees pour la finale sont offerts.

Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des joueurs.

PRIX

Souvenirs offerts par la LIGUE d'AQUITAINE aux 3 premiers de l'épreuve.